



Les futurs ponts ferroviaires, vus depuis l'avenue du Général Leclerc, en direction de la gare (gauche) et depuis l'avenue du Général de Gaulle, en direction du centre ancien de Louvres (droite).

Le projet d'Eco-quartier avance à grands pas, la lettre vous informe

Porté par l'EPA Plaine de France, l'Eco-quartier de Louvres et Puiseux-en-France commence à sortir de terre. Ce projet majeur pour le développement des deux villes s'accélère avec le lancement de plusieurs chantiers sur le Quartier Gare à Louvres. Parallèlement, la concertation se poursuit avec les habitants et les études se précisent sur les secteurs des Frais-Lieux à Louvres et du Bois du Coudray à Puiseux-en-France.

Une nouvelle étape pour l'Eco-quartier

Après la démolition des bâtiments de l'ancienne coopérative agricole, les travaux se poursuivent sur le Quartier Gare. Viabilisation des terrains, réalisation des réseaux, aménagement de zones de stationnement provisoires et lancement des travaux du pôle de transports : l'objectif est de préparer le terrain avant d'engager les grands chantiers de construction de logements. Les travaux d'élargissement du pont de la gare démarrent : ce chantier exceptionnel permettra la circulation à double sens sur la RD184 (avenue du Général Leclerc,

prolongée par l'avenue du Général de Gaulle puis par la route de Marly). Parallèlement, les études se poursuivent sur les secteurs des Frais-Lieux à Louvres, et du Bois du Coudray à Puiseux-en-France. Les architectes et paysagistes travaillent actuellement à la conception des espaces publics de ces nouveaux quartiers.

Ce grand projet concerne tous les Lupariens et Puiséens

C'est pourquoi il est important que les habitants soient consultés et informés de l'avancement des travaux et des études. La Lettre de l'Eco-quartier, dont voici le premier numéro, sera distribuée deux fois par an pour faire le point sur la mise

en œuvre du projet. Un nouveau site Internet a également été créé pour apporter une information précise, complète et actualisée. Il permet de découvrir le projet d'Eco-quartier dans le détail et d'obtenir des renseignements sur les chantiers en cours. Ce site est également un lieu d'échange, qui permet aux internautes de s'exprimer et de poser des questions aux équipes chargées du projet d'Eco-quartier. Enfin, la concertation se poursuit avec les habitants. Ils ont pu donner leur avis sur l'aménagement de la coulée verte des Frais-Lieux et pourront bientôt voter pour choisir les noms des nouvelles rues du Quartier Gare. Chacun a son mot à dire, alors n'hésitez pas !



Quartier Gare : les travaux s'accélèrent en 2014

Les travaux de démolition des bâtiments de l'ancienne coopérative agricole ont pris fin en décembre 2013. Prochaine étape avant le démarrage des constructions de logements : la réalisation des travaux d'espaces publics, le lancement du chantier d'élargissement du pont de la gare et la réalisation du pôle de transports.

Lancement des travaux d'élargissement du pont de la gare



Afin de fluidifier le trafic routier, les ponts ferroviaires situés à proximité de la gare seront élargis pour permettre une circulation à double sens sur la RD 184 (avenue du Général Leclerc, prolongée par l'avenue du Général de Gaulle et la route de Marly).

Ce chantier exceptionnel est porté par RFF, qui assure la maîtrise d'ouvrage et piloté par la SNCF, son maître d'œuvre. Le coût des travaux s'élève à 9,98 millions d'euros. Il est pris en charge par le Conseil Régional d'Ile-de-France (2,8M), le Conseil Général du Val d'Oise (2,8M) et l'EPA Plaine de France (4,38M).

été 2014 - été 2015

Étapes du chantier d'élargissement du pont de la gare

Juin - octobre 2014 : déplacement des réseaux

Avant le démarrage des travaux d'élargissement, il faudra libérer les aires de préfabrication et de stockage. Les réseaux (eau, électricité, gaz...) seront déviés et passeront par un nouveau tunnel creusé sous les voies ferrées. Ces travaux entraîneront la suppression du parking existant de 172 places, qui sera reconstitué plus au nord.

Septembre 2014 - mai 2015 : préfabrication des ponts ferroviaires

Les aires de préfabrication, les bases de vie et les zones de stockage seront installées à partir de septembre 2014. La préfabrication des ponts ferroviaires pourra ensuite commencer.

Mai 2015 : mise en place des ponts ferroviaires

Des chariots automoteurs feront glisser les ouvrages sous les voies ferrées. Ces opérations de ripage se dérouleront le weekend du 8 au 11 mai (pont côté avenue de la gare) et le weekend du 23 au 26 mai (pont côté avenue de Normandie). Durant le premier weekend, la circulation des RER sera interrompue et des bus de substitution seront mis en place.

Juin - juillet 2015 : aménagement des espaces publics

Après les travaux, l'EPA Plaine de France assurera la remise en état des voiries et l'aménagement des deux carrefours.

Impacts des travaux d'élargissement du pont de la gare sur la circulation routière

L'Ancien Chemin de Marly sera fermé pendant toute la durée des travaux, de l'été 2014 à l'été 2015. L'accès à la Trésorerie et à la Résidence du Clos Castille sera conservé.

Le passage sous le pont de la gare et les deux carrefours d'accès, situés de part et d'autre du tunnel, seront fermés d'avril 2015 à fin juillet 2015. Des déviations routières seront mises en place en coordination avec les gestionnaires de la voirie.

Pôle de transports

Pour améliorer son fonctionnement et sa desserte, l'espace autour de la gare RER sera aménagé pour créer un pôle d'échanges multimodal, facilitant le passage d'un mode de transport à l'autre (RER, bus, vélos, taxis, voitures). Ce pôle rassemblera notamment l'actuelle gare RER, la gare routière et un parc de stationnement de 283 places. 66 places seront également requilibrées le long de l'avenue de Normandie. L'aménagement des espaces publics favorisera la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes, pour faciliter les déplacements doux.

Le financement des travaux est assuré par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France (CARPF).

à partir de début 2015

Espaces publics

La première tranche des travaux de voirie et d'assainissement se termine avec la réalisation des structures des futures chaussées et des réseaux sous chaussée. Ils permettront de démarrer les chantiers de construction des logements et commerces en rez-de-chaussée en 2015. Les trottoirs et les réseaux sous trottoirs seront réalisés ultérieurement, pour ne pas être endommagés par les travaux de construction des bâtiments.

Création d'un parking provisoire

195 places de stationnement seront provisoirement aménagées sur l'emprise du futur groupe scolaire, pour compenser la suppression du parking situé à proximité de la résidence du Clos de Castille, occupé pendant les travaux d'élargissement du pont de la gare. Ce parking provisoire constitue un équipement «tampon» permettant d'attendre la réalisation du parc relais de la gare. Les 19 places situées devant la boulangerie de la gare sont également supprimées et reconstituées à proximité.

QUARTIER GARE

DATES CLEFS

2014

Travaux d'aménagement des espaces publics,

Travaux préparatoires à l'élargissement du pont de la gare,

Démarrage des chantiers de construction de logements,

2015 - 2016

Aménagement du pôle de transports.

Réalisation des travaux de dévoiement de la ligne Très Haute Tension,

Travaux d'élargissement du pont de la gare,

Construction de 400 logements et de commerces en rez-de-chaussée.

2017

Livraison des 400 premiers logements, des commerces de proximité et du supermarché,

Ouverture du groupe scolaire de 18 classes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

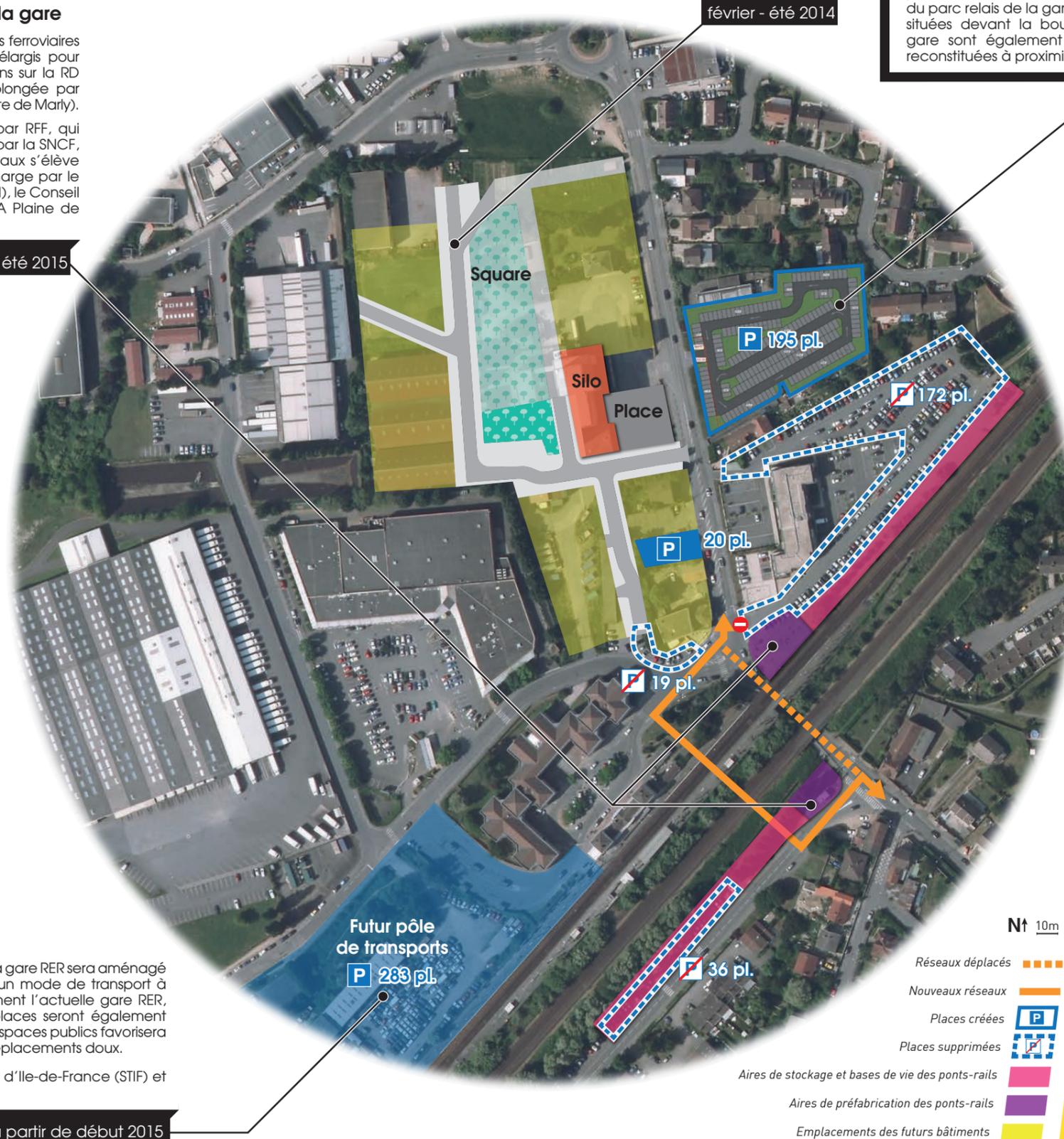
Deux ponts à remplacer

Pour élargir l'avenue du Général Leclerc, prolongée par l'avenue du Général de Gaulle et passant sous les voies ferrées dans le Quartier Gare, il faudra remplacer deux ponts ferroviaires : l'un supportant les voies du RER D et l'autre les voies TER.

22 917 tonnes
soit le poids de **18 101 voitures !**

C'est la quantité de gravats générés par les travaux de démolition des bâtiments de l'ancienne coopérative agricole. Un chantier exceptionnel !

Les déchets évacués sont ensuite concassés et recyclés en granulats réutilisables.



février - été 2014

été 2014

N↑ 10m

Réseaux déplacés

Nouveaux réseaux

Places créées

Places supprimées

Aires de stockage et bases de vie des ponts-rails

Aires de préfabrication des ponts-rails

Emplacements des futurs bâtiments



Baptisons les nouvelles rues du Quartier Gare !

Comment s'appellera le square urbain ? Quel sera le nom de la nouvelle école ? Faites vos propositions et votez pour baptiser les nouvelles rues.

Les Lupariens sont invités à participer à la concertation sur la dénomination des nouveaux espaces publics et équipements du Quartier Gare. Une commission de toponymie composée de personnalités qualifiées (représentants d'associations, historiens, élus municipaux...) s'est réunie pour définir les règles du jeu.

Proposez des noms

A partir du 10 juillet, les habitants pourront proposer des noms pour le square (1), le groupe scolaire (1) et la crèche (3). Ces lieux de rencontre entre les habitants seront nommés en respectant le thème du « vivre ensemble ». La commission de toponymie effectuera elle-même des propositions pour les autres espaces publics du Quartier Gare (4 à 13).

Votez pour choisir les toponymes

Pour chaque équipement et espace public, la commission de toponymie sélectionnera deux ou trois noms parmi les propositions des membres de la commission de toponymie (espaces publics 4 à 13) ainsi que deux ou trois noms parmi les propositions des habitants (espaces et équipements publics 1, 2 et 3). Fin septembre, ce sera aux Lupariens de voter pour le nom qu'ils préfèrent pour chacun des lieux.



Les espaces et équipements publics à dénommer

- ① ② ③ Propositions de noms par les Lupariens pour le square urbain, le groupe scolaire et la crèche,
- ④ à ⑬ Propositions de noms par la commission de toponymie,
- ① à ⑬ En septembre, vote des Lupariens pour choisir les noms de l'ensemble des équipements et espaces publics.

Retrouvez plus d'informations sur le site Internet de l'Eco-quartier.

ON EN PARLE

Un nouveau site Internet pour le projet d'Eco-quartier

Comme l'ancien blog, le nouveau site Internet constitue un lieu d'échange sur le projet. Il propose des informations régulièrement actualisées et permet aux internautes de publier des commentaires, de poser des questions, d'échanger avec les équipes chargées du projet et les autres participants.

Pour plus d'informations :

www.ecoquartier-louvres-puiseux.fr

ZOOM SUR LA PROMENADE COMMENTÉE



Les habitants ont participé à une balade commentée le long du Chemin de Marly, avec les paysagistes chargés de concevoir la future coulée verte des Frais-Lieux. Un moment convivial qui leur a permis de s'informer, de (re)découvrir ce lieu et d'imaginer le nouvel espace vert.



Retour sur les temps forts de la concertation

Lupariens et Puiséens ont pu assister le 12 juin à une réunion publique, afin d'en savoir plus sur les travaux du Quartier Gare, découvrir les images des nouveaux logements et s'informer sur la concertation.

La promenade commentée du 14 juin leur a permis de s'exprimer sur l'aménagement de la future coulée verte des Frais-Lieux, qui assurera la liaison entre le nouveau quartier construit à l'Est et les quartiers actuels de Louvres et Puisieux-en-France.

Ils ont pu poursuivre cette réflexion à l'occasion d'un atelier en salle, organisé le 19 juin à 19h30, à la mairie de Puisieux-en-France.

CONTACTS

EPA Plaine de France
1 Place aux Etoiles,
93 212 La Plaine
Saint-Denis
01 49 98 16 70

Ville Ouverte
Animateur de la concertation
contact@ecoquartier-louvres-puiseux.fr

